

À vous de liker votre candidat préféré sur les réseaux sociaux !

© 30/07/2021 | CC • Terre-net Média

Pendant un mois à partir du 3 août, vous pourrez voter pour votre Graines d'agriculteurs 2021, en ligne sur le site www.demainjeseraipaysan.fr, Facebook, Twitter... parmi les finalistes de ce concours destinés aux jeunes agriculteurs et agricultrices. Le thème de cette édition : la solidarité et l'entraide.

Créé en 2011 et organisé depuis 2017 par Terres Innovantes, le fonds de dotation du syndicat Jeunes Agriculteurs, en lien notamment avec le ministère de l'agriculture, le concours Graines d'agriculteurs s'adresse aux agriculteurs/agricultrices de toute la France, installés récemment mais depuis plus d'un an : soit entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2019 pour l'édition 2021.

Tous les ans, il récompense des valeurs essentielles pour les jeunes producteurs : « le sens de l'entrepreneuriat agricole, la vision à long terme, la démarche durable, l'inventivité produit et méthode, le business model, la capacité à servir de référence pour d'autres. » Cette année, son thème – la solidarité et l'entraide – fait écho à la crise du covid-19 qui a entraîné, à ses débuts en particulier, un élan solidaire de la population envers les soignants, les agriculteurs, les artisans, les commerçants... Les jeunes agriculteurs notamment se sont mobilisés auprès des personnes vulnérables. D'où l'idée de cette thématique pour mettre en avant ce rapprochement entre le monde agricole et le grand public.

En 2020, 3 Graines d'agriculteurs ont été primées.

Pour être sélectionnés, les candidats doivent « être à l'origine ou participer à des actions solidaires visant à porter assistance et à accompagner des personnes en difficulté ou en précarité ». Par exemple : « création d'une association de lutte contre le gaspillage alimentaire, ouverture d'une exploitation à des groupes sociaux précaires, à des personnes âgées ou à mobilité réduite, missions humanitaires à l'étranger pour former à des pratiques agricoles innovantes, interventions dans des établissements de zones d'éducation prioritaire, initiatives d'insertion par le travail pour différents publics en difficulté (chômage de longue durée ou séjour carcéral), mobilisation à fort impact pendant la crise du Covid-19 pour participer à l'effort collectif dans la lutte contre l'épidémie. »

Plus d'infos sur le concours ICI.

Les 10 finalistes sont désormais désignés parmi la cinquantaine de candidatures reçues. Les critères qui ont fait la différence : « la performance économique, la qualité et la cohérence du projet ». Leurs portraits (photos, description de leur parcours, exploitation et projet) sont consultables sur le site web www.demainjeseraipaysan.fr. Il n'y a plus à liker votre jeune agriculteur/agricultrice préféré(e) en ligne ou sur les réseaux sociaux. Vous avez un mois pour le faire à compter du 3 août. Début septembre, le jury final élira le ou les lauréats, le vote du public intervenant pour 50 % dans la note. À la clé : une aide financière de 3 000 € pour concrétiser leur projet. La remise des prix aura lieu à Corbières dans les Alpes-de-Haute-Provence à l'occasion des Terres de Jim du 10 au 12 septembre 2021.